

1. Observations du jury

L'esprit de l'épreuve consiste à :

- Vérifier l'acquisition personnelle de connaissances en économie.
- Vérifier la capacité à exploiter un dossier documentaire.
- Faire la preuve d'une capacité à présenter de façon logique et organisée des informations : il s'agit d'une dissertation.

Il n'est pas question en deux heures de livrer une somme exhaustive ; il est cependant attendu des candidats une capacité à faire le tour des grandes idées sur la question. Le texte quoique relativement bref doit être dense et précis : il doit contenir des références aux travaux, aux concepts et aux mécanismes de l'analyse économique sur la question et ne pas être un étalage bavard de considérations assez vagues.

Le jury demande donc instamment aux candidats un effort accru quant à l'acquisition de connaissances lors de la préparation du concours. Il y a trop de copies faites de bavardages sans référence aux notions et travaux élémentaires de la science économique. Les candidats doivent acquérir et faire un usage scientifique des concepts-clés au regard du programme du concours.

Les connaissances sont d'autant plus importantes que les résultats scientifiques ne vont que rarement dans le sens commun : les copies qui se bornent à du commentaire n'en sont alors que plus catastrophiques.

Les sujets proposés depuis des années sont centrés sur des problématiques classiques bien repérées :

- de façon à pouvoir différencier les candidats par la notation. Il est demandé de classer les copies, plus que d'indiquer un niveau dans l'absolu.
- de façon à permettre de valoriser les candidats qui ont sérieusement préparé l'épreuve et qui mènent une réflexion argumentée de qualité utilisant les travaux des sciences économiques.

A. Remarques sur la forme

La présentation matérielle des copies progresse : il y a relativement peu de copies à la présentation négligée (écriture peu lisible, plan non annoncé, mal ou pas du tout matérialisé, ...).

En ce qui concerne l'orthographe, de nombreuses copies sont bien rédigées. Cependant, les trop nombreuses copies qui font exception comportent une collection assez incroyable de fautes les plus basiques. Ces défauts, lorsqu'ils ont été rencontrés par les correcteurs, ont été sanctionnés (note plus faible). C'est une question d'équité vis-à-vis d'autres candidats qui s'astreignent à respecter les règles dans ce domaine. Il ne sert à rien d'évoquer des excuses comme quoi l'orthographe ne serait qu'un moyen de distinction sociale : les fautes dont nous faisons état ici seraient aisées à corriger si les candidats faisaient l'effort minimal de relecture et de vérification des accords de genre et de nombre. C'est trop souvent de la désinvolture.

Le jury rappelle avec fermeté, cette année encore, qu'une écriture lisible, un langage correct et adapté (orthographe, vocabulaire employé,...) une présentation claire du texte produit, font partie des qualités minimales que l'on est en droit d'attendre d'étudiants se situant à un niveau d'études bac + 2, non seulement pour des raisons purement académiques mais aussi pour des raisons professionnelles : il s'agit pour les candidats de faire la preuve qu'ils sont capables de communiquer des informations à autrui, capacité qu'ils auront à mobiliser en permanence dans l'exercice de leur vie professionnelle future.

On observe qu'une orthographe déficiente est souvent révélatrice d'une pensée peu rigoureuse : un candidat qui n'est pas exigeant vis-à-vis de lui-même pour la forme l'est rarement pour le fond.

Une mention particulière doit être faite de l'emploi des majuscules et des minuscules, lequel pose problème à de nombreux candidats. Leur emploi n'est pas laissé à leur fantaisie : il existe des règles qu'il faut impérativement observer. Exemples :

- l'État, l'Europe, la France, les Français, Keynes, ... : majuscules obligatoires
- l'état de l'économie d'un pays, les institutions européennes, l'économie française, la théorie keynésienne, ... : minuscules.

Il faut rappeler également que l'utilisation d'outils de correction (« effaceur », « correcteur ») doit être exceptionnelle. Son abus, outre l'aspect inélégant qu'il donne à la copie, témoigne de faiblesses méthodologiques : travail préparatoire insuffisant, pensée hésitante. Autant de défauts qui jouent en défaveur du candidat.

Les progrès constatés les années précédentes concernant le plan se confirment : dans leur grande majorité.

- les copies sont convenablement structurées :
- l'introduction comporte trois parties. Elle amène le sujet, définit convenablement ses termes, reproduit le sujet et l'explicite (problématique) puis annonce le plan général ;
- le développement est constitué de parties et de sous-parties commençant chacune par une phrase qui exprime la ou les idées générales qui vont y être développées (« phrase-titre », rédigée [obligatoire !])
- une conclusion termine le travail (reprise des idées générales et ouverture)
- ce plan est visualisé par des sauts de ligne, des paragraphes, donc facile à suivre. Les correcteurs apprécient.

Trois remarques :

- Début de l'introduction : se méfier de la technique de « l'accroche ». Elle est très utile pour un journaliste qui s'efforce de séduire, de retenir, d'« accrocher » un lecteur qui feuillette son journal ou sa revue par une anecdote, un fait, si possible spectaculaire et le décider à lire son article. Utile aussi pour un conférencier qui veut captiver l'attention de son auditoire. Ici, il n'y a pas à accrocher le correcteur, mais à lui montrer que l'on a bien compris le sujet et qu'on « l'amène » avec rigueur et logique. L'accroche a souvent un côté « racoleur » et puéril, ce qui agace et dessert le candidat plus qu'il ne le sert.
- Début de chaque partie - Autant il est indispensable à la fin de l'introduction générale, d'annoncer le plan général, c'est-à-dire les grandes parties, autant il faut éviter absolument, au début de chaque partie, après la phrase titre (obligatoire), de rédiger une deuxième phrase générale trop longue annonçant les différentes sous-parties. La durée de l'épreuve est trop courte : les candidats qui le font perdent du temps aux dépens de l'analyse économique elle-même, de la qualité des démonstrations, qui est l'objectif prioritaire. Soyez bref à ce moment.
- Conclusion générale :
 - Sa première partie doit être constituée par une reprise des idées générales. Mais elle doit être très courte. Il ne faut pas faire un résumé du développement : ce serait, ici encore, une perte de temps, aux dépens des raisonnements, de l'argumentation à l'intérieur du développement. Cette partie est généralement trop longue, du moins pour cette épreuve qui dure deux heures.

- Sa deuxième partie doit être constituée par une « ouverture » sur un thème plus large que le sujet, ou proche de lui. Il faut surtout éviter de le faire sous forme d'une question, qui dans le pire des cas porte sur des thèmes qui appartenaient au sujet et donc auraient dû être abordés dans le développement, ou qui aborde un thème intéressant, mais de manière tellement plate, creuse, qu'elle ne fait que démontrer la pauvreté de la pensée du candidat. C'est une échappatoire qui n'abuse pas le correcteur. Il faut, au contraire, que l'ouverture apporte quelque chose, soit une ultime occasion pour le candidat de révéler des compétences donc d'améliorer sa note. Cette partie de la conclusion est généralement mauvaise, sans intérêt.

NB : Des candidats remettent encore des copies écrites à l'encre bleue très pâle : s'ils voulaient ne pas être lus par les correcteurs, ils ne s'y prendraient pas autrement ! Il faut soigner la forme.

B. Analyse du sujet

Définir les termes clés est vital pour pouvoir expliciter la question posée, donner le sens du sujet (la problématique). Il faut absolument soigner cette partie du travail lors de la réflexion en début d'épreuve.

Nous attirons l'attention des candidats sur le fait que la compréhension par l'analyse des sujets soumis est une compétence professionnelle future : ils seront exposés à des demandes incessantes (on ne dira plus « sujet ») de la part de clients, de collaborateurs, de managers, etc. S'ils ne font pas attention à ce qui leur est demandé, ils s'exposent à de graves déconvenues dont la sanction sera autrement plus lourde que du rouge dans la marge : attention !

Le jury réitère sa demande : l'introduction, outre les trois parties rappelées plus haut, doit comporter impérativement dans son contenu :

- La définition de **tous** les mots contenus dans le sujet
- Une définition du champ spatial et temporel de la question
- Une explication de la question posée (la problématique), qui ne soit pas une simple reformulation immédiate du sujet mais un court paragraphe présentant les enjeux de la question posée, les facettes du sujet, les sous-questions qui se posent : il faut expliquer votre compréhension de ce qui vous est demandé dans le sujet posé
- Une annonce de l'idée générale et du plan en réponse à la question posée

1. Le libellé

Le sujet de cette année portait sur un point bien repéré du programme : la dette des États.
« La dette des États a-t-elle des limites ? »

Tous les termes du sujet doivent être analysés.

- Termes clés :
 - « États » : Selon le Larrousse : « Société politique résultant de la fixation, sur un territoire délimité par des frontières, d'un groupe humain présentant des caractères plus ou moins marqués d'homogénéité culturelle et régi par un pouvoir institutionnalisé ». En économie, cela correspond aux secteurs institutionnels des Administrations publiques selon la nomenclature de la compatibilité nationale.
 - La « dette des États » : elle correspond à l'ensemble des engagements financiers pris sous forme d'emprunts par les administrations publiques. Elle évolue au rythme des remboursements d'emprunts effectués et des nouveaux emprunts contractés pour financer les déficits.

- Le champ spatial et le champ temporel ne sont pas précisés : il faut cependant les expliciter. Sans précision, le programme de l'épreuve est la référence. De l'éclectisme dans les situations, dans le temps comme dans l'espace, était le bienvenu. Cela accroît la richesse du contenu de la copie. Ici, ce sont les interrogations sur la période contemporaine.
- Mots de liaison, connecteurs.
« a-t-elle des limites ? » : il s'agit de savoir s'il existe un maximum, un seuil qui rende compte d'un point au-delà duquel l'endettement public n'est plus possible. Cette question a un retentissement d'actualités depuis plusieurs années (Ce n'est pas un sujet grec en soi). En particulier dans l'Union européenne où l'on a défini un tel seuil (60% du PIB) et où il est allègrement franchi, y compris par les Allemands...

2. La problématique

Ce sont les mots de liaison qui définissent la « commande » qui vous est passée : le sujet est la dette des Etats, certes, mais que me demande-t-on ? C'est l'analyse des mots de liaison, des connecteurs logiques, qui apporte la réponse (cf ; ci-dessus).

En définissant les mots de liaison, vous exprimez donc la problématique. Cela donne lieu dans l'introduction à un texte explicatif du sujet : ne vous contentez pas d'une pseudo reformulation du sujet qui n'apporte rien. Expliquez ce que vous avez compris du problème qui vous est soumis. Ce n'est pas non plus une série de questions façon brainstorming : cela peut être une pratique acceptable au brouillon mais la rédaction de la problématique ne peut aboutir à un paragraphe entièrement à la forme interrogative (assommant à lire). Expliquez donc simplement mais précisément ce que vous avez compris de ce qui vous est demandé dans le sujet.

Si vous faites l'effort de bien définir ce que l'on vous demande (et ce que l'on ne vous demande pas), votre travail en sera grandement facilité : on répond mieux à une question lorsque l'on a une bonne compréhension de la question...

C. Contenu des copies

Comme les années précédentes, beaucoup de candidats ont utilisé les remarques et les propositions de correction présentées dans les annales du concours Passerelle ESC : c'est effectivement une manière efficace de préparer cette épreuve.

1) Remarques générales

Il faut rappeler quelques exigences propres à l'épreuve :

a) Il s'agit d'une dissertation, c'est-à-dire d'une argumentation ordonnée selon un plan logique.

Ce qui signifie que les candidats doivent proposer une réponse à la question posée explicitement ou implicitement par le sujet. Ils doivent la justifier par des raisonnements, des démonstrations, qui s'appuient à la fois, comme le précise le libellé du sujet, sur des connaissances personnelles et sur le dossier fourni.

L'épreuve consiste à *intégrer dans le déroulement d'une démonstration personnelle les informations puisées à la fois dans les documents fournis et dans ses propres connaissances*. Elle ne consiste pas en une *synthèse de dossier*. Elle ne consiste pas non plus à *reproduire* les documents, en les citant textuellement ou en les paraphrasant, et en perdant du temps à citer avec précision la source correspondante (nom de l'auteur, nom de l'ouvrage, date, ...). Le recopiage ou la paraphrase d'un extrait de document ne vaut pas démonstration. Les documents utilisés ne doivent pas être *cités*, ils doivent être *explicités*.

Trop souvent, les candidats se contentent de réciter des blocs de connaissances et ne proposent pas d'articulations dans le cadre d'une réponse argumentée : peut-être faudrait-il au brouillon chercher à relier les connaissances entre elles sur un diagramme sagittal.

L'épreuve consiste à faire la preuve d'une capacité satisfaisante à faire le lien entre :

- les concepts économiques de base que les candidats sont censés connaître à partir du moment où ils choisissent cette épreuve,
- et des faits de l'histoire économique.

À cet égard, deux défauts extrêmes sont à éviter :

- se borner à un descriptif pur et simple, à une accumulation de faits pris dans le dossier et dans les connaissances personnelles, sans référence aux concepts de base, aux instruments d'analyse couramment utilisés par la science économique à propos du thème du sujet ;
- à l'opposé, se contenter de la récitation d'un cours théorique sur le phénomène étudié, sans lien avec la réalité observable, avec les événements, en particulier sans aucune utilisation des faits présentés dans les documents.

Les références sont trop souvent « parachutées » sans souci d'intégration dans un raisonnement ou un enchaînement logique. Elles doivent venir épauler une argumentation.

À propos de la mobilisation des connaissances théoriques, on peut préciser que les représentations graphiques en usage en sciences économiques, si elles sont employées, doivent être accompagnées d'un « mode d'emploi » et d'un raisonnement explicite. Les graphiques peuvent compléter une argumentation, ils ne peuvent en aucun cas s'y substituer. Il est obligatoire de formuler explicitement les idées qui s'y rattachent.

Les schémas fléchés sont à proscrire : rédigez les enchaînements que vous souhaitez exposer.

b) Précisions sur le dossier de documents

Le dossier doit être utilisé par le candidat. Non seulement il a intérêt à le faire, mais, en outre, il a obligation de le faire, afin de permettre au correcteur de tester sa capacité à comprendre les informations qui lui sont fournies et à les utiliser.

Le contenu du dossier de documents est volontairement incomplet : Il est délibérément conçu de telle sorte qu'il ne permette pas de traiter l'intégralité du sujet. Il est là pour fournir une aide partielle et suggérer des pistes de recherche et de réflexion. Le dossier demande donc à être complété par des connaissances personnelles qui se greffent sur les documents pour les expliciter et les prolonger, en amont ou en aval du raisonnement. En effet, des connaissances personnelles préalables sont indispensables pour comprendre certains documents, souvent volontairement allusifs ou tronqués : ils suggèrent une piste, mais laissent à la charge des candidats le soin d'apporter les éléments complémentaires nécessaires.

Enfin, ce n'est pas parce qu'une idée est dans un document qu'elle est vraie... Il faut avoir un regard, scientifique. La paraphrase devient alors totalement catastrophique. Le document 4 en fournit un bon exemple : la référence à l'endettement des étudiants américains a été souvent reprise comme de la paraphrase. Le problème est que c'est hors sujet : c'est une dette privée...

Malheur au candidat qui utilise les documents sans valeur ajoutée personnelle ou sans discernement élémentaire.

2) Contenu des copies du concours de cette année

Comme les années précédentes, on note une hétérogénéité marquée des copies, avec, aux extrêmes, l'existence à la fois d'excellentes copies, qui dénotent une préparation sérieuse et efficace, et des copies extrêmement faibles, tant du point de vue de la forme que du fond.

- Les facteurs de l'endettement sont hors-sujet ; on est plutôt du côté des conséquences que des causes
- Keynes est présenté comme une machine à dépenser, relançant à tout propos : ce genre de propos répété est usant à lire. Les candidats devraient avoir une connaissance du keynésianisme moins ridicule. Haut fonctionnaire au Trésor, il s'occupera du financement britannique de la seconde guerre mondiale : ce n'est pas le genre de poste que l'on confie à un inconséquent financier. Donc de grâce, que les candidats cessent les caricatures.
- De même pour A. Smith avec un État réduit aux fonctions régaliennes et à l'État gendarme (expression creuse qu'il faudrait proscrire) : A. Smith est considéré à bien des égards comme le père de l'idée des services publics. Là aussi, il faut se renseigner un petit peu sur la pensée économique.
- Le budget d'un État ne se gère pas comme un budget de ménage, « en bon père de famille » : il y a une différence fondamentale...

D. Références pour préparer l'épreuve

Il est demandé aux candidats de préparer l'ensemble du programme du concours et de ne pas penser traiter le sujet à travers le prisme du seul cours d'économie éventuellement suivi durant l'année universitaire courante. Pour aider les candidats, signalons :

- l'ouvrage coordonné par A. Beitone, *Économie, sociologie et histoire du monde contemporain*, aux éditions Bréal, fournit un cadre de préparation de grande qualité. Tout son contenu n'est pas exigible. Il permet de se mettre à jour rapidement sur tel ou tel point aussi bien du point de vue de l'analyse que de l'histoire économique
- Le *Dictionnaire des sciences économiques* d'A. Beitone, A. Cazorla, C. Dollo et A - M. Draï édité chez Armand Colin serait d'un usage salutaire pour acquérir le sens des notions au gré des révisions.
- La revue *Alternatives Économiques* publie chaque année deux hors-série, l'un sur l'économie nationale, l'autre sur l'économie mondiale : il y a là un balayage systématique et sérieux des thèmes actuels avec des mises en perspective historique.
- La consultation des numéros récents des *Cahiers Français* à la Documentation Française permet de lire quelques articles synthétiques très intéressants.
- Signalons enfin deux ouvrages de poche bien commodes publiés chaque année depuis plus de dix ans à La Découverte dans la collection Repères : *L'économie française* avec la collaboration de l'OFCE et *L'économie mondiale* avec la collaboration du CEPII. Dans un format très court mais dense et rigoureux scientifiquement, les candidats trouveront des synthèses remarquables sur les thèmes qui les préoccupent.

La préparation à cette épreuve doit intégrer l'acquisition de connaissances minimales sur les grands traits de l'histoire économique depuis 1945.

2. Proposition de corrigé

Il n'y a jamais un seul plan possible pour traiter un sujet. Le corrigé proposé ici n'est qu'une manière correcte, parmi d'autres, de répondre à la question.

Le plan adopté n'a pas à être prioritairement original. La banalité d'un plan ne doit pas faire peur : il ne faut pas à tout prix chercher à être original : l'originalité n'est pas une fin en soi. Ce qui prime, c'est de rendre compte avec rigueur de la réalité. L'originalité peut être envisagée comme une qualité supplémentaire éventuelle, qui enrichit, qui complète la solidité de l'analyse et non qui s'y substitue.

Il n'y a aucune raison sérieuse de s'imposer a priori de faire un plan en deux parties plutôt qu'en trois ou l'inverse (Idem pour les sous-parties). Le plan n'est qu'un outil, un moyen de présenter clairement et logiquement les idées générales auxquelles on a abouti : ce sont donc les idées que l'on veut défendre qui commandent les choix concernant la structure du plan.

On cherchera ici à tracer un cadre possible de présentation que les candidats selon leur niveau de connaissance pourront enrichir avec des connaissances plus théoriques et/ou factuelles. Ce sont des axes de réponse à étayer.

Introduction :

1 Amener le sujet (tout en définissant les termes du sujet à mesure qu'on les rencontre ; pour le détail, se reporter ci-dessus à l'analyse des termes du sujet)

Les États (cf. définition supra), dans leurs différentes composantes, ont une comptabilité publique avec des recettes et des dépenses.

Le solde des recettes et des dépenses des administrations publiques est généralement négatif depuis les années 1970 : les administrations publiques sont des agents à besoin de financement, besoin qu'il faut financer.

Lorsque ce besoin de financement occasionne l'émission de titres de dette (Bons du Trésor, obligations), le stock de dette brute augmente. Symétriquement, le remboursement des créanciers détenteurs de titres diminue le stock de dette.

2 Poser le sujet

– (On recopie le sujet sans changer l'énoncé) : ainsi, la dette des États a-t-elle des limites ?

– (On explicite le sujet : c'est la problématique. Il faut prendre le temps d'expliquer votre compréhension de la question posée : vous n'en serez que plus à l'aise pour construire l'argumentation de votre réponse. Imaginez que l'on vous demande de répondre à une question qui ne vous est pas posée !) : il s'agit de savoir s'il existe un maximum, un seuil qui rende compte d'un point au-delà duquel l'endettement public n'est plus possible. Cette question a un retentissement d'actualités depuis plusieurs années (Ce n'est pas un sujet grec en soi). En particulier dans l'Union européenne où l'on a défini un tel seuil (60% du PIB) et où il est allègrement franchi, y compris par les Allemands...

3 Annoncer l'idée générale et le plan (il s'agit de construire une phrase de manière à indiquer la thèse et annoncer la progression de l'argumentation sans ambiguïté (elle peut être construite comme un quasi-assemblage des phrases titres des parties de niveau 1)

Développement

1. Il n'existe pas de valeur unique pour un seuil qui rende compte des limites de l'endettement public

A. La dette des États a des caractéristiques propres que n'a pas une dette privée

Un agent privé s'inscrit dans un horizon temporel fini : il doit veiller à ne pas être trop endetté et il doit rembourser ses dettes jusqu'au dernier centime. Il n'y a pas de seuil mathématique unique définissant un maximum mais il ya un seuil à ne pas dépasser en fonction de ses revenus, de son patrimoine et de son statut professionnel.

Un État a un horizon temporel infini : il peut lever des impôts et ne fait pas faillite (cette notion juridique n'a aucun sens pour un État). Il peut donc fonctionner avec une dette perpétuelle ; il n'y a pas de seuil établissant une limite.

La situation des États est très variable de ce point de vue malgré la définition d'un seuil dans le cadre des critères de Maastricht dans l'UE. Si les Grecs le dépassent, Français et Allemands également. Hors UE, États-Unis et surtout le Japon ont des ratio dette publique rapportée au PIB élevés.

B. Mais cela ne signifie pas qu'un État peut faire n'importe quoi : encore faut-il que sa dette soit soutenable ce qui est bien repéré par la science économique. Cela repose sur trois facteurs selon « l'arithmétique de la dette »

Un différentiel taux d'intérêt réel - taux de croissance positif fait grimper la valeur du ratio d'endettement, d'autant plus qu'il est important. La soutenabilité d'une dette publique repose donc sur des conditions d'emprunt favorables et une croissance économique forte. Un pays connaissant une croissance faible, voire la crise, et empruntant à un coût moyen élevé atteindra rapidement une situation insoutenable dans le temps. Un ratio de dette sur PIB passé élevé rend difficile la soutenabilité présente et future. Cela constitue une autre « limite » à l'endettement public. Un pays a donc une histoire financière qui conditionne le niveau d'endettement ; des gouvernements héritent de situations de leurs prédécesseurs et laissent une situation financière à leurs successeurs... Le solde budgétaire conditionne également la soutenabilité de la dette : plus le ratio du déficit primaire (déficit hors intérêts de la dette) au PIB est élevé, plus cela limite la capacité du pays à soutenir un niveau d'endettement. La politique budgétaire influe donc fortement sur la soutenabilité de l'endettement public.

Ces facteurs se composent est peuvent alimenter ce que l'on appelle trivialement « un effet boule de neige » : ils peuvent se composer et se cumuler dans le sens d'un endettement croissant et difficilement contrôlable.

Conclusion partielle

2. Des situations de fait tendent à montrer l'existence de limites sans que l'on sache les quantifier

A. La notion de limite peut être approchée par les situations d'endettement trop important

Un endettement public excessif limite les marges de manoeuvre budgétaires pour faire face aux besoins de la population : la charge de remboursement excessive peut obérer le développement. Cela peut être encore pire si l'endettement augmente du fait du financement des dépenses de fonctionnement par rapport à celles d'investissement (nuançons en signalant que tout investissement n'est pas forcément pertinent par nature).

La croissance excessive des dépenses publiques alimentant l'endettement place les gouvernements sous la menace des marchés financiers : l'augmentation des taux d'intérêt à travers une prime de risque accru alourdit les charges financières. Il n'y a pas pour autant de limite à ne pas dépasser.

Un autre aspect de la question de la limite a trait aux aspects intergénérationnels : la dette est un fardeau que l'on transmet aux générations futures. Excessive, elle peut être un moyen pour une génération de se défaire du règlement de certains sur la génération suivante, au risque de rompre l'équité intergénérationnelle. La limite ici est plus d'ordre politico-sociale que strictement économique et financière. Le Japon avec ses plus de 200% de ratio d'endettement bénéficie d'une forte intégration entre générations qui rend impensable toute réaction des jeunes générations vis-à-vis de leurs aînés.

B. Même si l'on ne sait pas déterminer la limite à la soutenabilité, la situation de défaut permet d'en attester l'existence puisque l'on considère qu'un cap a été franchi et que l'on cherche à revenir à des situations plus soutenables

On parle de défaut souverain quand un État est dans l'incapacité de remplir ses obligations financières. Même si un État ne fait pas faillite comme un agent privé (Déjà signalé), il peut connaître une situation de défaut (Argentine, Pays en développement dans les années 1980, Grèce aujourd'hui ?).

L'existence de dispositifs face au défaut atteste également de l'existence d'un point franchi même si on ne peut pas lui attribuer une valeur scientifique déterminée.

Les dispositifs de restructuration de la dette existent lorsque la limite est franchie : le rééchelonnement (on allonge la durée du prêt pour diminuer le montant de chaque échéance), le refinancement (on accorde de nouveaux prêts ou on substitue des prêts moins onéreux aux emprunts restant à courir si le contexte est baissier sur les taux de manière à diminuer le montant de chaque échéance), la conversion (par exemple par titrisation), l'annulation partielle ou totale (pour diminuer la valeur du stock de dette et les échéances restantes).

Cela n'est pas exclusif de plans d'ajustement structurels cherchant à augmenter les recettes et diminuer les dépenses publiques, au risque de créer la récession et tendre encore plus la capacité de remboursement.

L'histoire montre que c'est l'inflation qui a été le levier le plus puissant face à l'endettement en dépréciant la valeur des dettes : le contexte européen y est peu propice du fait des interrogations déflationnistes et du peu d'efficacité des politiques de reflation.

Conclusion

1. Reprise de l'idée générale (cf. introduction3)
2. Ouverture (*un thème lié mais en soi hors sujet, pas nécessairement une question*) : la solution à la situation grecque est donc économiquement banale mais épineuse du point de vue du compromis politique à trouver.